

Bureau de la ligue Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 31 Octobre 2020 – Visio conférence

Présents : Daniel MARCHAND, Philippe DUMONTEIL, Philippe PALISSE, Cyril CLEMENT, Robert GENESTE, Catherine BERTRAND, Pierre LEFEBVRE, Philippe LION, Arnaud VALIERE et Arnaud BRUN

- Dans la période actuelle, le pôle espoir de Poitiers poursuit ses missions à la rentrée des vacances de la Toussaint en partenariat avec le collège Rabelais et le Creps de Poitiers. Un décret devrait cadrer ce fonctionnement très rapidement. Philippe PALISSE précise la réorganisation de l'équipe technique du pôle et notamment la nomination du CTN comme responsable technique du pôle et l'égalité entre Fabien et Simon sur le fonctionnement quotidien de la structure.
- En cette nouvelle période de confinement, l'activité du personnel salarié de la ligue sera le suivant jusqu'à nouvel ordre :
 - o Personnel administratif : les trois secrétaires travailleront en activité partielle à 50%
 - o Personnel technique :
 - Les 3 CTL travailleront en activité partielle à 75% travaillée et 25% chômeée, ils s'organiseront au mieux en fonction de leurs contraintes de services
 - Les 2 techniciens pôle poursuivent leur activité normalement
- Arnaud VALIERE est élu référent COVID de la ligue ; il pourra évidemment s'appuyer sur les autres membres du bureau pour remplir ce rôle.
- Des attestations seront transmises au personnel salarié afin de permettre les déplacements sur le territoire de compétence ligue. Certaines pourraient également être rédigées pour les élus qui le souhaitent pour remplir leurs missions.
- Le secrétariat général souligne l'importance d'une organisation rigoureuse afin de permettre à Anne, Elisabeth et Sandrine d'avoir des directives claires et des priorités établies. A ce titre, il doit constituer le point privilégié pour des sollicitations n'entrant pas dans les missions « classiques » du secrétariat de la ligue.
- Une diffusion de l'organigramme définitif de la gouvernance de la ligue sera réalisée par le secrétariat général (site et envoi aux clubs).
- L'organisation financière afférente aux relanceurs œuvrant régulièrement au profit du pôle espoir de Poitiers fera prochainement l'objet d'aménagement permettant de sécuriser d'avantage les procédures. Une distinction sera faite entre les relanceurs bénévoles occasionnels et ceux plus réguliers qui feront l'objet de contrats dédiés.
- Championnat par équipes : la CSR très sollicitée ces dernières semaines répond désormais directement aux clubs. Un partenariat avec le secrétariat général a permis de répondre à toutes les sollicitations. Pour information 100% des rencontres se sont tenues en J1, 78% en J2 et 80% en J3. Une centaine de rencontres sont aujourd'hui à rattraper.
- Critérium fédéral T1 et T2 n'ont pu se tenir. L'avenir de cette compétition est incertain pour cette saison.
- Championnats du Monde : les démarches afférentes à l'organisation se poursuivent malgré les inquiétudes que peut légitimement susciter la période actuelle.
- Stage de Bugeat et formation EF : une décision de maintien ou d'annulation sera prise mi-novembre en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

La prochaine réunion de bureau se tiendra la semaine du 16 au 20 novembre en soirée en visio. Date à préciser par le Président. Un conseil de ligue sera organisé dès que la situation sanitaire le permettra.

Fin de la réunion à 16h30

Daniel MARCHAND
Président



Cyril CLEMENT
Secrétaire Général

